

Square Sainte Hélène

Paris 18^e arrdt



Proposition de programme - Réunion Publique

Sommaire

01 Contexte

02 Etat des lieux

03 Programme

04 Calendrier

05 Annexes

02. État des lieux

Photographies situant le square dans l'environnement proche



02. État des lieux

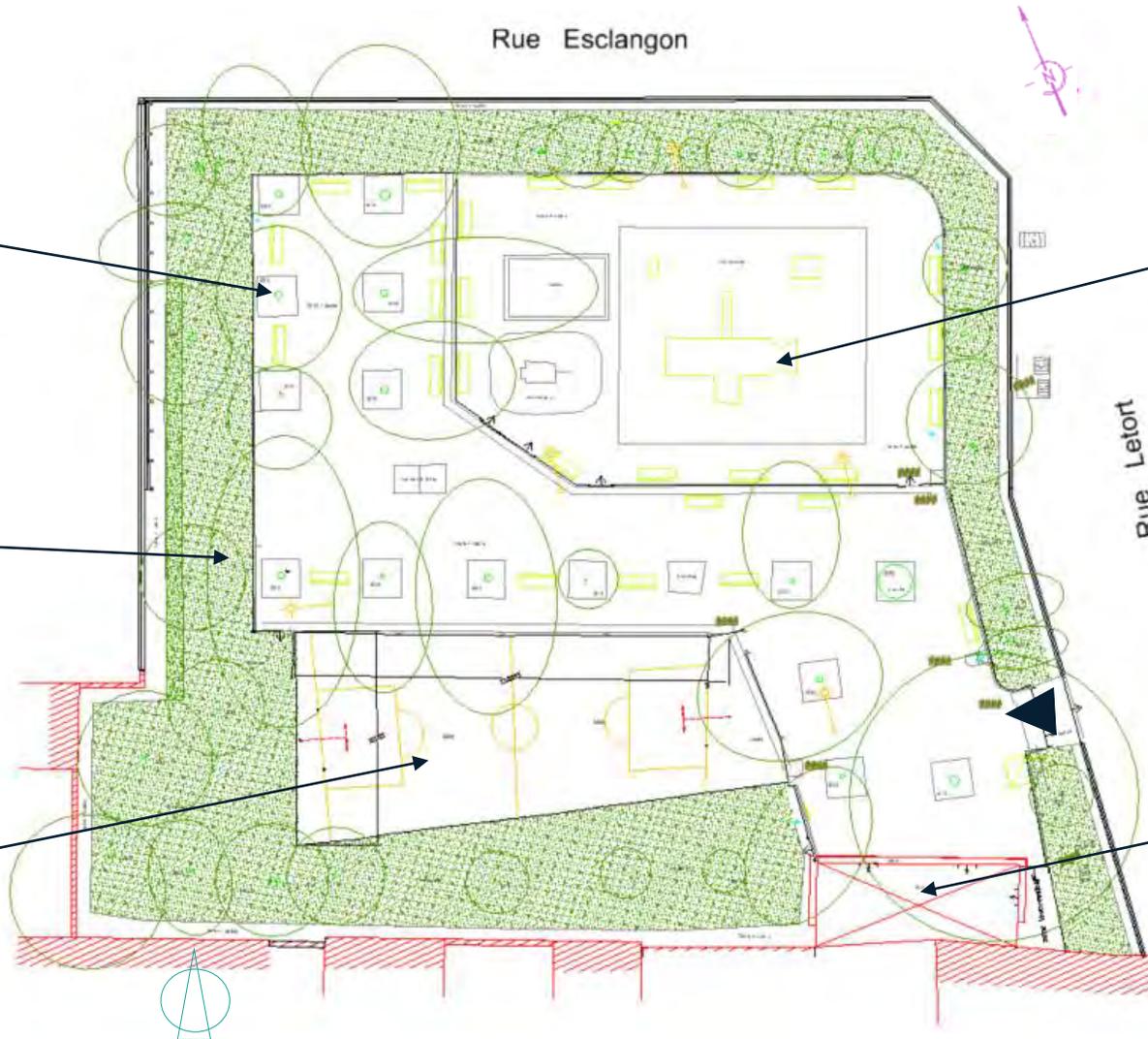
Les limites



- ■ ■ ■ Grille barreadée sur mur bahut
- ■ ■ ■ Grille haute type pare ballon
- Limite par bâti
- ▲ Accès

02. État des lieux

L'intérieur du jardin et ses revêtements de sols



02. État des lieux

Aire de jeux- mobiliers -serrureries



02. État des lieux

Constat - Synthèse

LES +



Présence d'une aire de jeux



Réservoir de biodiversité potentiel



Espace de fraîcheur



Animation locale

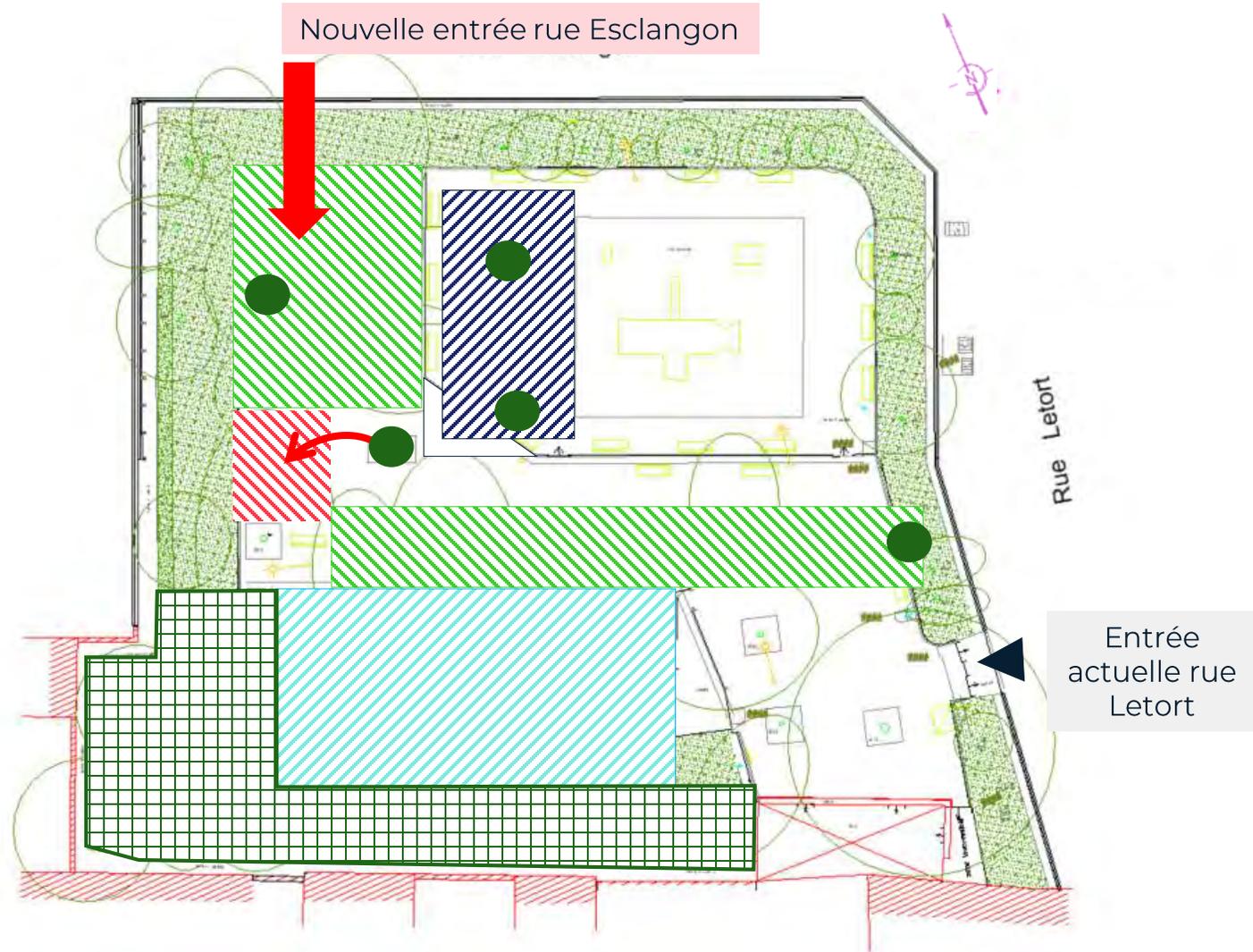
LES -

- Mobilier fatigué
- Aspect poussiéreux
- Accès unique au square
- Présence de mésusages

03. Programme

Plan programme traduction graphique

-  1. Un nouvel accès rue Esclangon
-  2. Un renforcement de la végétation
-  3. La suppression du préau et déplacement de la table de ping-pong
-  4. La revalorisation de l'aire de jeux
-  5. La reconfiguration du terrain de sport
-  6. Un espace de biodiversité
-  7. La plantation d'arbres



03. Programme

Description et objectifs



Un nouvel accès rue Esclangon

Une deuxième entrée permet une meilleure circulation dans le square afin d'améliorer les articulations fonctionnelles. Elle sera accompagnée d'un renforcement de la végétalisation.



Visuels non contractuels



Le déplacement de la table de ping-pong

La table de ping-pong sera située en lieu et place du préau. Un accroissement des massifs arbustifs, la création d'une strate végétale herbacée et la plantation d'un arbres sont prévus.



Visuels non contractuels

03. Programme

Description et objectifs



Un espace jeux modifié

Le bac à sable peu utilisé et présentant des problèmes d'hygiène est remplacé par des jeux d'éveil pour tout petits et intègre la plantation d'un arbre.



Un enrichissement de la végétation

Le programme prévoit la plantation d'arbres supplémentaires; L'extension de surfaces végétalisées sur l'ensemble du jardin affirme sa structure.



Visuels non contractuels

03. Programme

Description et objectifs



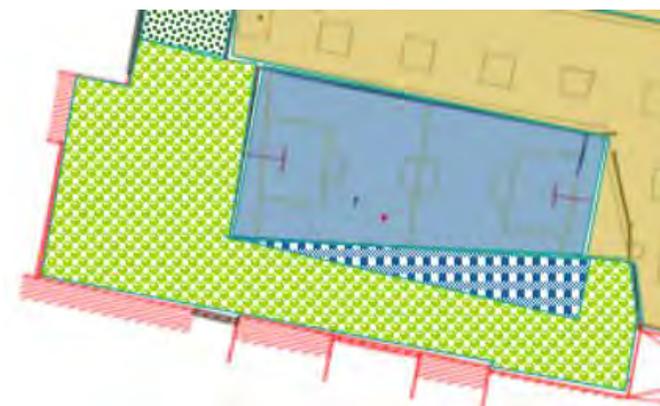
Une création d'un espace biodiversité

Les espaces peu accessibles pour les usagers sont sanctuarisés dans un espace de biodiversité. La palette végétale existante sur cette emprise de 316m² sera complétée par des espèces régionales.

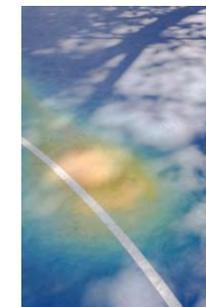


Une reprise du terrain de sport

L'actuel terrain omnisport, très apprécié et utilisé, revêt une forme originale. Il sera intégralement repris et équilibré pour l'adapter à la pratique du handball et du basketball.



- Zone biodiversité
- Terrain de basket actuel
- Extension proposée



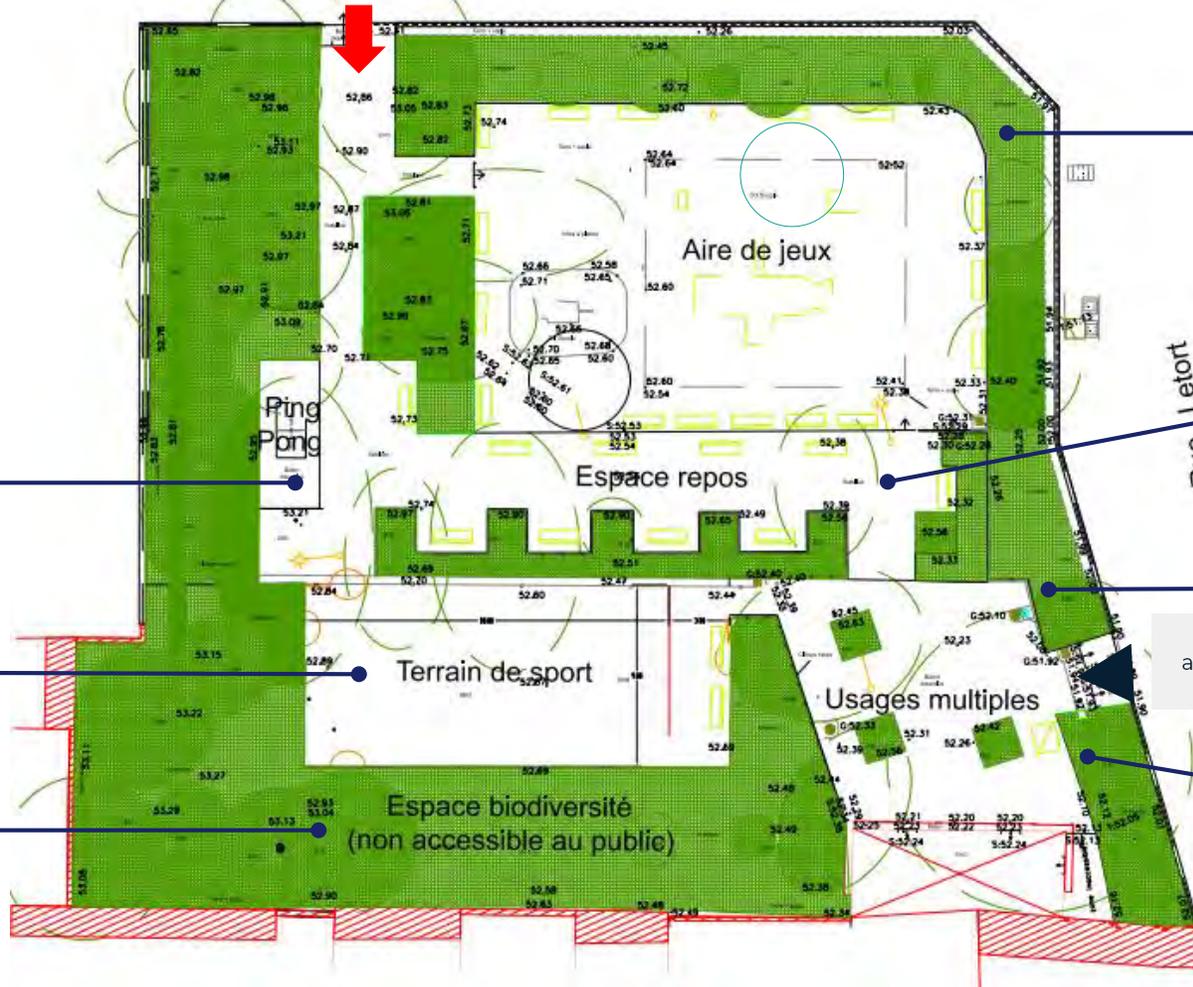
03. Programme

Document graphique faisant apparaître l'état futur en terme de végétalisation

Avant



Nouvelle entrée rue Esclançon



Végétalisation complémentaire

Réfection des sols

Extension de la végétalisation

Entrée actuelle rue Letort

Intégration de l'Abribac

Déplacement de la table de ping-pong et plantation d'un arbre

Requalification du terrain de basket

Réserve de biodiversité

04. Calendrier

Une requalification du square prévue pour mars 2024



Merci de votre attention

Auteur(s) du document: Guy PHILIPPE - Léa GRATAS
Contributeurs: Nicolas SZILAGYI
Date du document: Juin 2023

05

Annexes

05. Annexe

Arbres présents sur le site



Taxus (x2)



Tilia (x3)



Populus (x4)



Sophora (x13)



Pyrus (x5)



Prunus (x6)

05. Annexe

Une ébauche de palette végétale

Objectifs :

- Consolider les massifs présents apportant plus de couleurs et de luminosité.
- Renforcer l'aspect biodiversité de l'espace vert en diversifiant les espèces.
- Veiller à utiliser des plantes indigènes et mellifères.



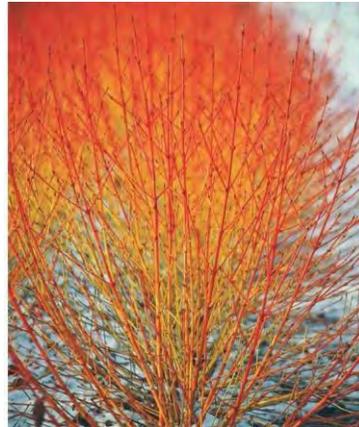
Fusain d'Europe,



Fougère mâle



Clématite odorante



Cornouiller sanguin



Anémone des bois



Jacinthe des bois



Hellébore



Bleuet



Glycine



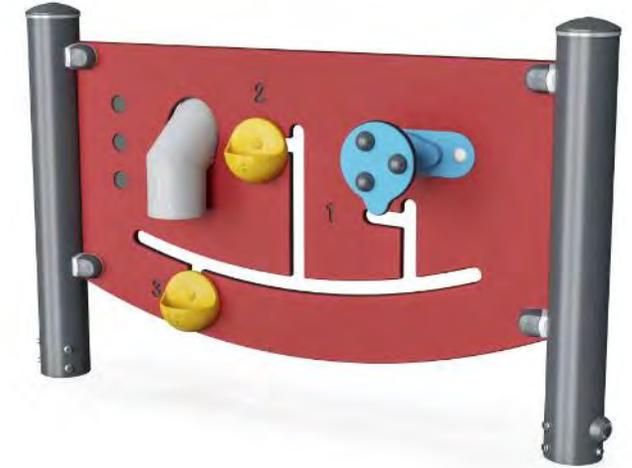
Chevrefeuille



Lavande

05. Annexe

Panneaux d'activités – Images de références



Des jeux d'éveil pour
Les tout petits

05. Annexe

Biodiversité

PARIS Biodiversité

LES ARBUSTES INDIGÈNES

Les arbustes indigènes sont les espèces sauvages de France métropolitaine. Parmi ces arbustes indigènes on retrouve, par exemple, le Cornouiller sanguin, le Fusain d'Europe, le Groseillier à grappes ou le Sureau noir.

La densité de leur branchage offre des lieux de vie, de reproduction, et des refuges aux oiseaux (fécoteur, mouchet, Rouge gorge, etc.) mais aussi d'hibernation pour le Hérisson d'Europe.

Le feuillage et les jeunes rameaux abritent les pucerons, punaises, chenilles des papillons, mais aussi leurs prédateurs (araignées, coccinelles, chaux-sours, oiseaux insectivores).

Les fleurs et les fruits attirent les pollinisateurs et les espèces frugivores (oiseaux dont le Merle noir) mais aussi granivores (oiseaux, rongeurs).



Illustration: Olivier Bouchon / Olivier Bouchon

PARIS Biodiversité

LES FRICHES HERBACÉES

Les friches sont les milieux spontanés apparus après l'abandon d'une activité humaine.

Leur végétation est composée de plantes typiquement associées aux activités humaines (rudérales) comme l'Ortie dioïque, d'espèces compagnes des grandes cultures (adventices) telles que le Bouton blanc et le Chêne-pode-léon, et de plantes recherchant les milieux ouverts, ensolaillés (halophytes), secs (xérophiles) ou minéraux.

Étant majoritairement composées de plantes à fleurs et de graminées, les friches sont une source d'alimentation très riche. Le mator des fenouils et autres astres de nombreuses pollinisateurs, sont comme celui des fleurs de cerises et de chardons. Leurs prédateurs les suivants : oiseaux insectivores, araignées.

Les graines du chardon sont quant à elles très appréciées du Chardonneret élégant.

On peut aussi trouver des Orthoptères (sauterelles et criquets) et même des Mantodes religieuses prédatrices typiques des friches ensolaillées.

Les friches sont le lieu de refuge, de reproduction et d'établissement de nombreuses espèces animales. C'est le cas des papillons Paon-du-jour et Vulcain sur l'Ortie dioïque ou du Machaon sur le fenouil.

On peut aussi trouver des Orthoptères (sauterelles et criquets) et même des Mantodes religieuses prédatrices typiques des friches ensolaillées.



Photo de Jean-Pierre Luy-Chenille sur Flickr d'après Olivier Bouchon

Exemples de signalétique (AEU - BP 2016)

Protection de la zone par une haie sèche



PARIS Biodiversité

LA HAIE SÈCHE

Une haie sèche est constituée de branches et de racines mortes provenant de la taille de haies, d'arbres d'alignements édués d'arbustes.

Lorsqu'elle est très longue, elle a un rôle de corridor écologique pour la petite faune (oiseaux, micromammifères et invertébrés) qui peut se déplacer tout en étant protégée. C'est notamment le cas du Hérisson d'Europe.

Outre cette faune qui peut y trouver refuge, ce type de haie peut accueillir des champignons, ainsi que des insectes saproxylophages qui, en consommant le bois mort, contribuent à sa décomposition. Ce type de haie finit donc par disparaître.

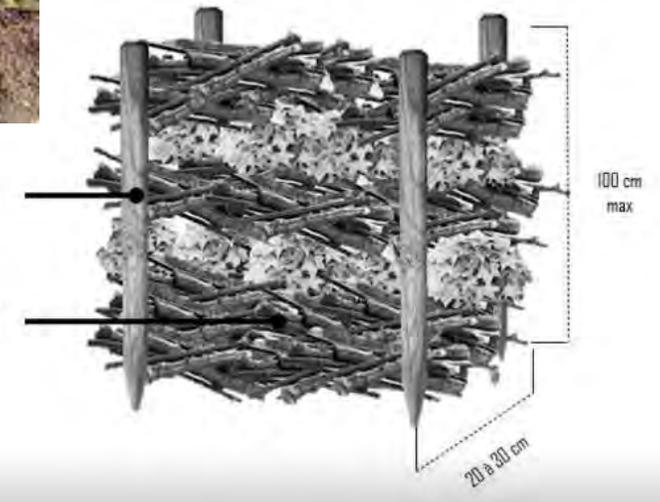
La haie sèche accueille aussi les œufs des abeilles solitaires ainsi que les chenilles de certains papillons. Elle attire ainsi, par ricochet, les oiseaux insectivores comme les mésanges qui se nourrissent de ces insectes.



Illustration: Olivier Bouchon / Olivier Bouchon

Piquets en bois

Branchages de diamètres variés et feuillages dans les interstices



05. Annexe

Un tissu urbain dense du 19^{ème} et 20^{ème} siècle



Période de construction du bâti

- Avant 1800 (199 ha)
- 1801-1850 (283 ha)
- 1851-1914 (1231 ha)
- 1915-1939 (334 ha)
- 1940-1967 (265 ha)
- 1968-1975 (227 ha)
- 1976-1981 (119 ha)
- 1982-1989 (113 ha)
- 1990-1999 (212 ha)
- 2000-2007 (86 ha)
- Après 2008 (49 ha)
- Inconnue (166 ha)

Le square s'inscrit dans un tissu urbain dense datant principalement de la fin du XIX^{ème} siècle et début XX^{ème}. Le quartier rassemble cependant bon nombre d'immeubles récents début XXI^{ème} siècle



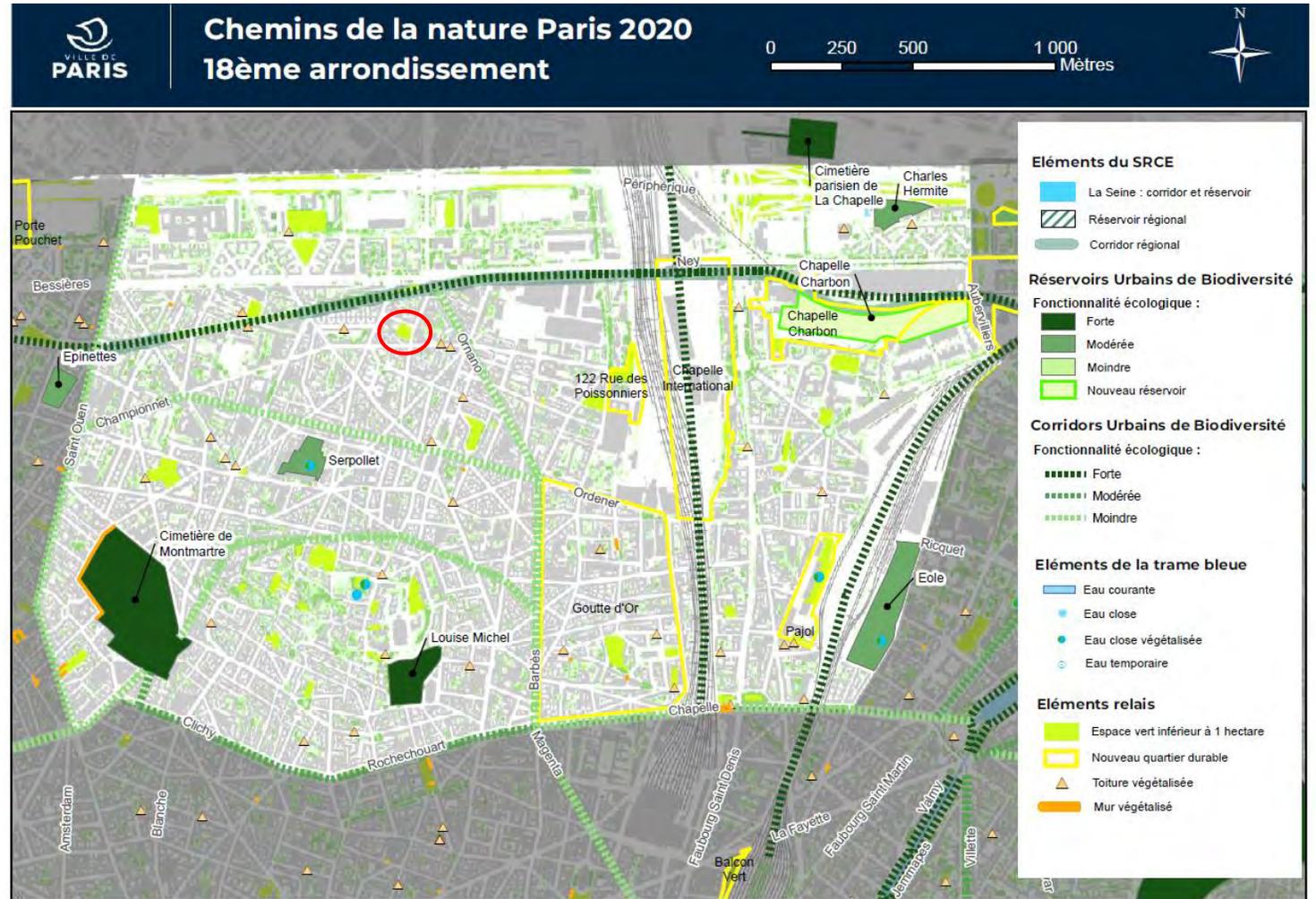
05. Annexe

Analyse de biodiversité : Un relai urbain capitale pour le 18^{ème} arrondissement

Le square Sainte Hélène d'une surface de 2 100 m² est un réservoir relais pour la biodiversité situé dans un secteur proposant peu d'espaces verts. Cette carence en espaces verts, tant en domaine public que privé, souligne son importance en tant qu'espace relais de biodiversité.

La proximité immédiate de la petite ceinture ferroviaire et du Bd. Ornano (corridor urbain de biodiversité) est à noter. Il est important alors de chercher à connecter par une végétation adaptée cet espace à ces corridors.

Il s'agit de planter les voies qui desservent le secteur en intégrant dans une jardinière continue de pieds d'arbres des arbustes et des herbacées dans la mesure du possible.



05. Annexe

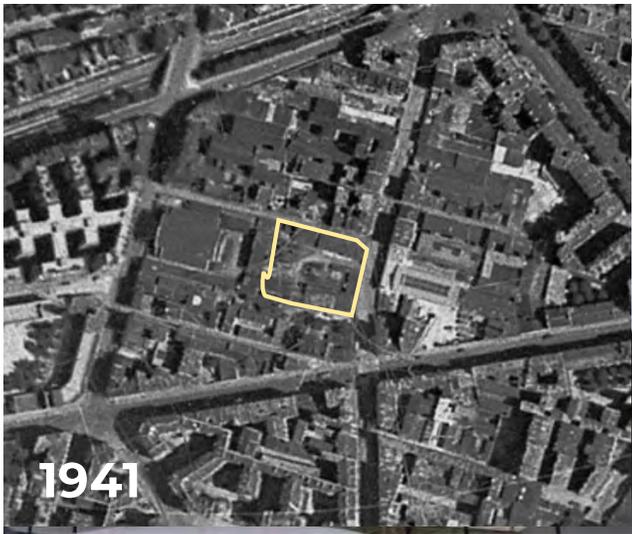
Historique

Le quartier de Clignancourt tire son nom du hameau qui se situait entre la colline de Montmartre et le village de Saint Ouen

On y cultivait la vigne et les cerisiers. Jusqu'au 14^e siècle le site appartient à l'abbaye de Saint Denis avant d'être devenu propriété de plusieurs familles bourgeoises. Au milieu du 16^e siècle la seigneurie de Clignancourt est reprise par les Dames de Montmartre avant de disparaître sous la Révolution

En 1860 avec la naissance du 18^e arrondissement de Paris, le hameau de Clignancourt et la commune de Montmartre deviennent le quartier Clignancourt en 1860.

Entre 1860 et 1900 l'urbanisation du quartier s'accélère. Les champs et cultures disparaissent au profit des logements et petites industries. De nouvelles artères sont créées.



Avant 1934, le territoire de la paroisse de Sainte Hélène dépend de la paroisse de ND de Clignancourt. Plus de 100.000 habitants en dépendaient. Il est décidé alors de construire une nouvelle église cette dernière est bâtie en moins d'un an et accueille ses premiers paroissien en juin 1934

